

Compte rendu de la réunion ergo de janvier 2008

Personnes présentes :

Rachel Bard ; Aurélie Le Flem ; Myriam Collet, Floriane Eustache, Edith Pupat ; Florian Sodini ; Abdel Boureghada ; Jean-paul Durand ; Caroline Krummenacker.

Les brèves :

Se pose la question de la diffusion de nos comptes rendus de réunion ergo : 2 possibilités :

1. diffuser nos comptes rendus sur le site du GEPPE, les filles du groupe sont toutes ok.
2. diffuser les comptes rendu sur le réseau R4P (contact : Claire Chabloz)

les prochaines dates de réunion

1. 14 février à 19 h au centre des Massues autour de la toxine au membre supérieur.
2. jeudi 27 mars au SESSAD de la fondation Richard 10 rue de la pouponnière 69371 Villeurbanne. Thème retenu : travail autour de la préconisation de l'outil informatique
3. mardi 13 mai au SESSAD de la Fondation Richard au 10 rue de la pouponnière 69371 Villeurbanne travail autour de la préconisation de l'outil informatique

présentation d'ICOM :

Il s'agit du programme France d'Handicap international, ICOM a actuellement 12 ans d'existence et a pour objectif de permettre à toute personne handicapée (moteur et sensoriel) d'accéder à l'outil informatique .L'activité d'Icom s'articule autour de deux pôles.

- **un pôle accueil** : qui concerne enfants et adultes, les modalités d'accompagnement se font en fonction du projet de l'enfant ou de l'adulte : il peut s'agir d'un accompagnement à l'accès aux loisirs à la culture, l'apprentissage de la saisie d'informations, ou d'un logiciel de géométrie
- **un pôle ressource** : qui a pour but de développer des logiciels adaptés aux personnes en situation de handicap (nouveau clavicom bientôt disponible, notice d'utilisation en cours de réalisation) et de réaliser de la formation professionnelle.

L'adhésion au centre Icom est de 70 euros à l'année, la mise en place du suivi se fait suite à une demande qui doit être formulée par le jeune ou sa famille.

Réflexion autour de la préconisation de l'outil informatique à l'école

- Il nous semble nécessaire de regrouper tous les acteurs autour de l'enfant et d'inscrire l'outil informatique dans une démarche pédagogique c'est à dire qu'il faut toujours se poser la question de son utilité et de son usage en classe. Notre action ne se limite pas à la préconisation du matériel et des logiciels adaptés à l'enfant il faut tenir compte de son projet scolaire et également de la motivation des enseignants.
- 3 critères sont à prendre en compte pour l'attribution d'un ordinateur : la vitesse d'écriture, la qualité et la fatigue de l'enfant
- L'argumentaire technique doit préciser les suites de logiciels bureautiques comme open office, pack office et office 2007.

Il faut être vigilant au poids de l'ordinateur (- de 2 kg pour certains portables : ultra portables), à son autonomie, à la surface de l'écran(mat ou brillant),à la taille de l'écran. Il faut préciser les logiciels : cahiecran, geonext, cabrigéométre.... Si une imprimante est nécessaire, un scanner, une imprimante scan, ou un scan ultra plat peuvent être envisagé.

Pour les prochaines réunions il serait intéressant de travailler sur un outil qui puisse nous aider à la préconisation de l'ordinateur en classe. Edith évoque le travail réalisé à l'Escale en 2002, nous pourrions partir de ce travail pour démarrer le notre.

A bientôt et désolée pour la diffusion un peu tardive du compte rendu et des dates de prochaines réunions.

Caro K